

# Aménagement Clos aux Biches



**REUNION PUBLIQUE**  
**17 Juin 2014**

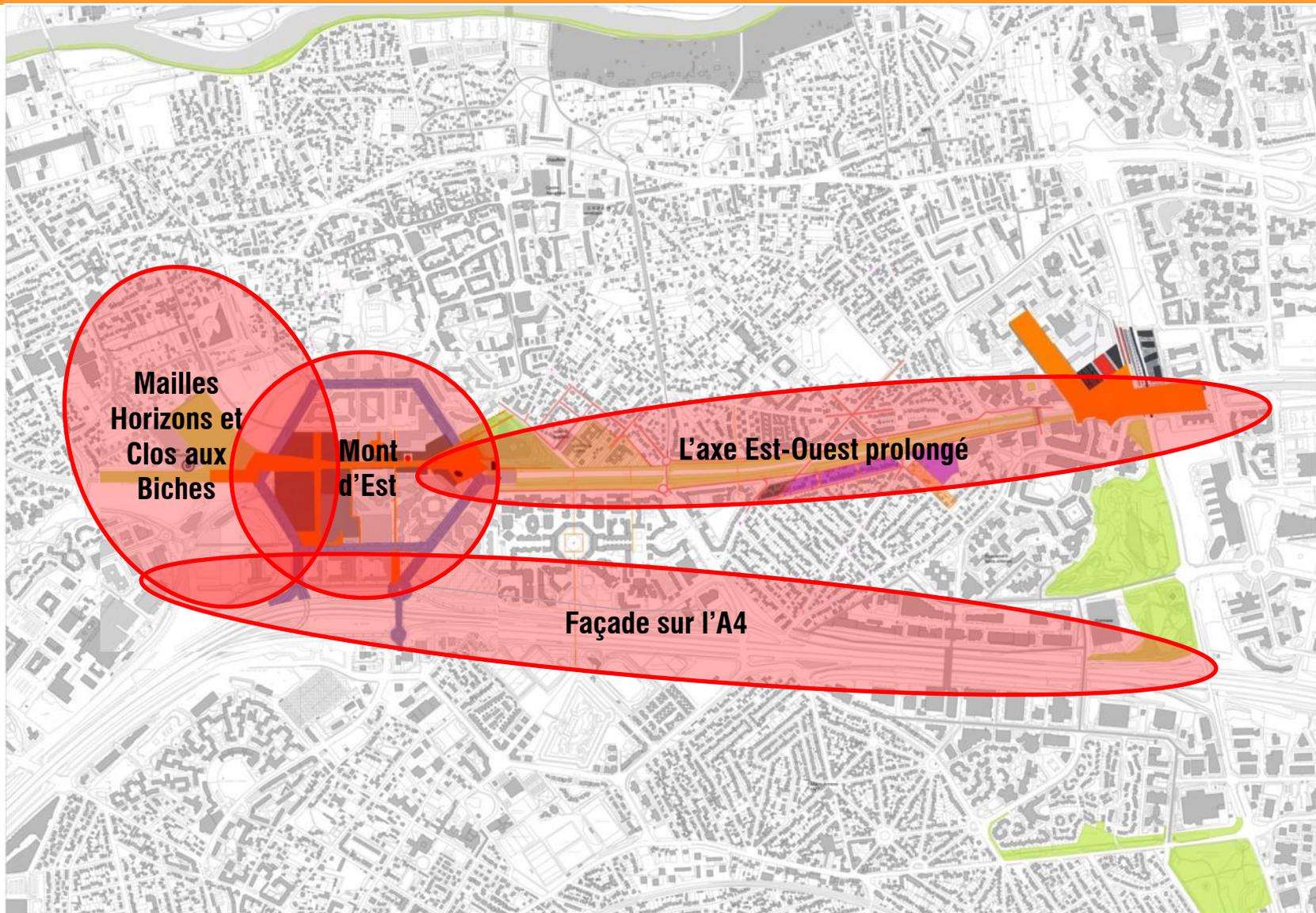
**Noisy-le-Grand**

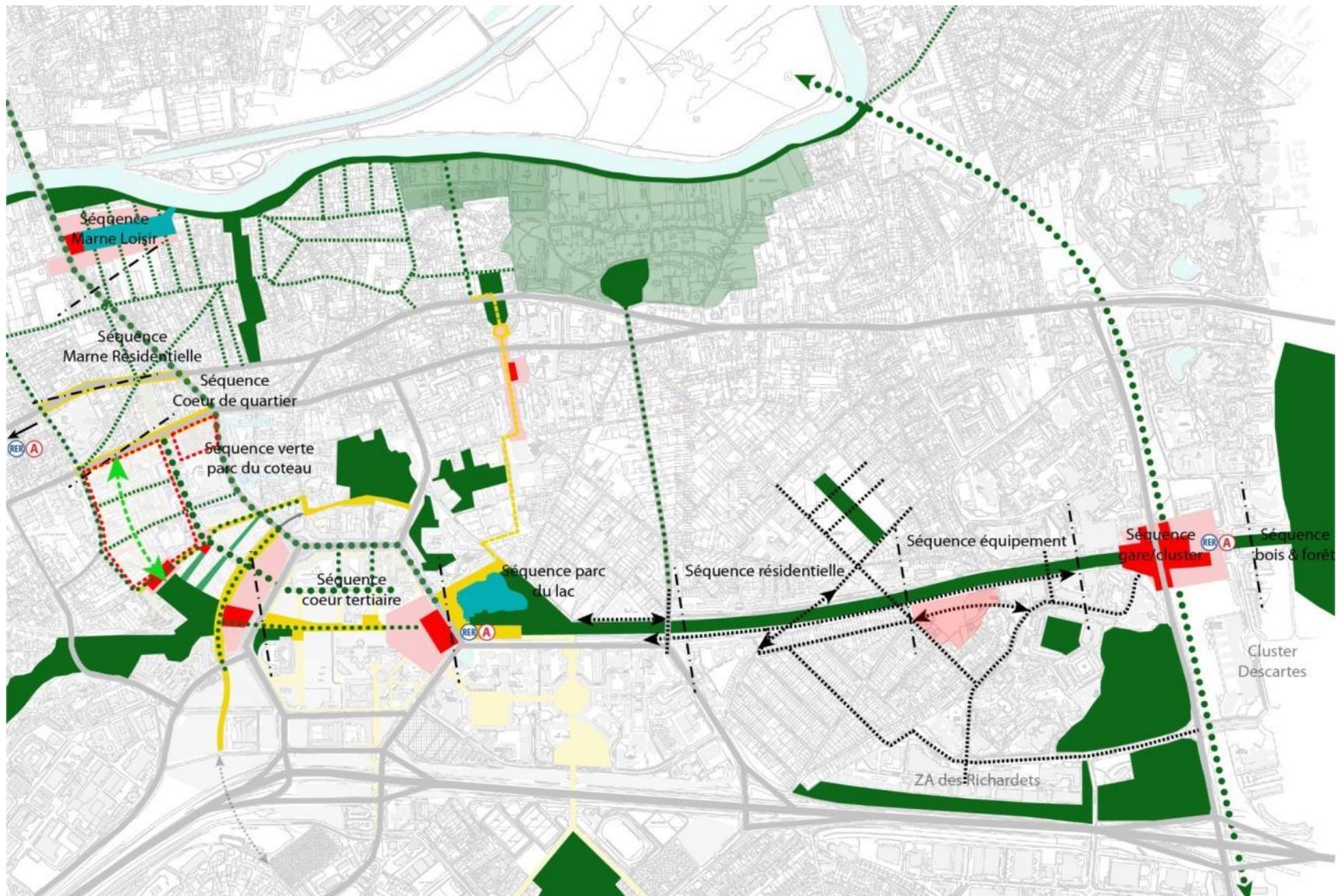
# Aménagement Clos aux Biches

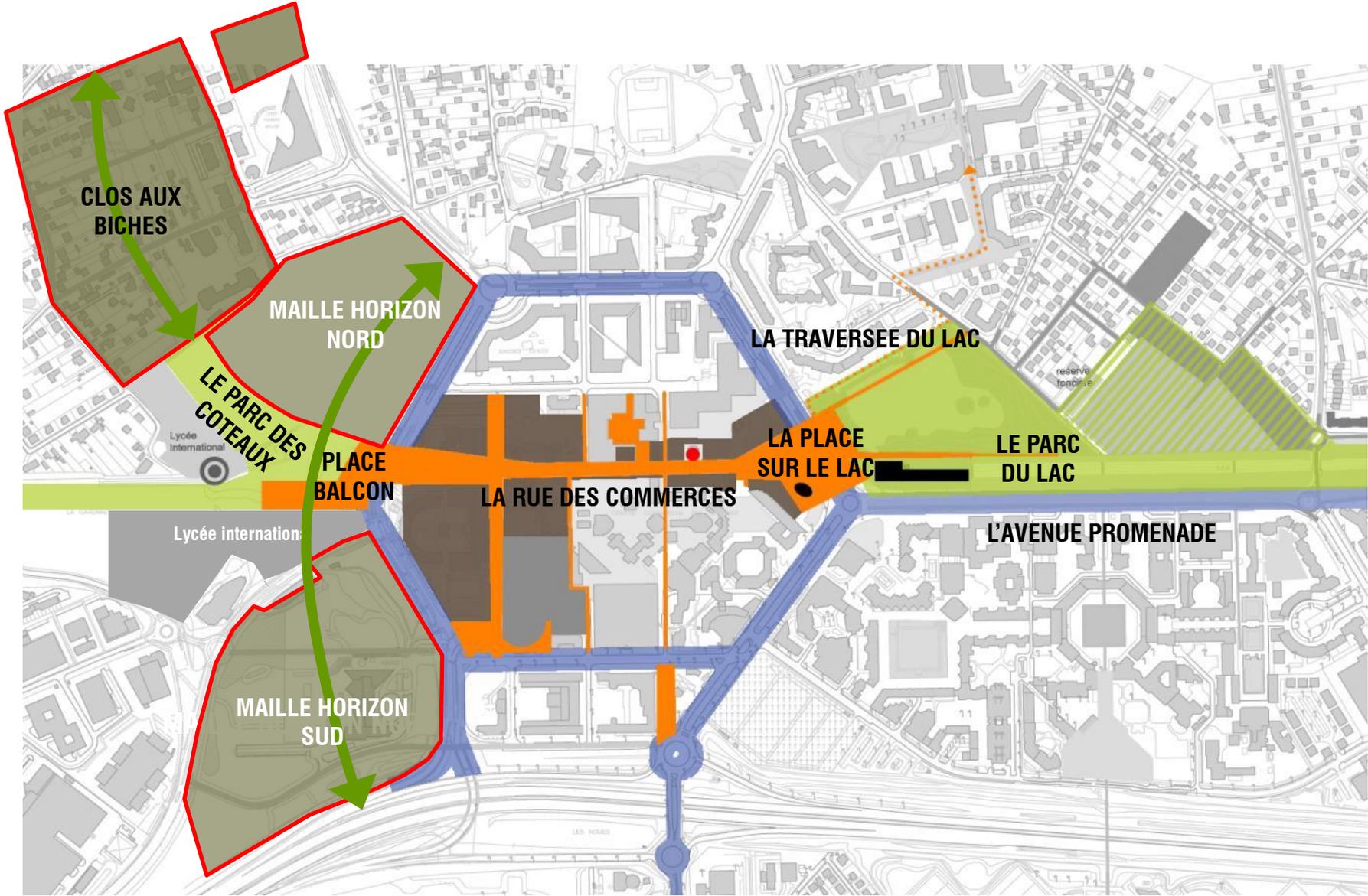
## Les quartiers de l'Ouest Noiséen

17 juin 2014





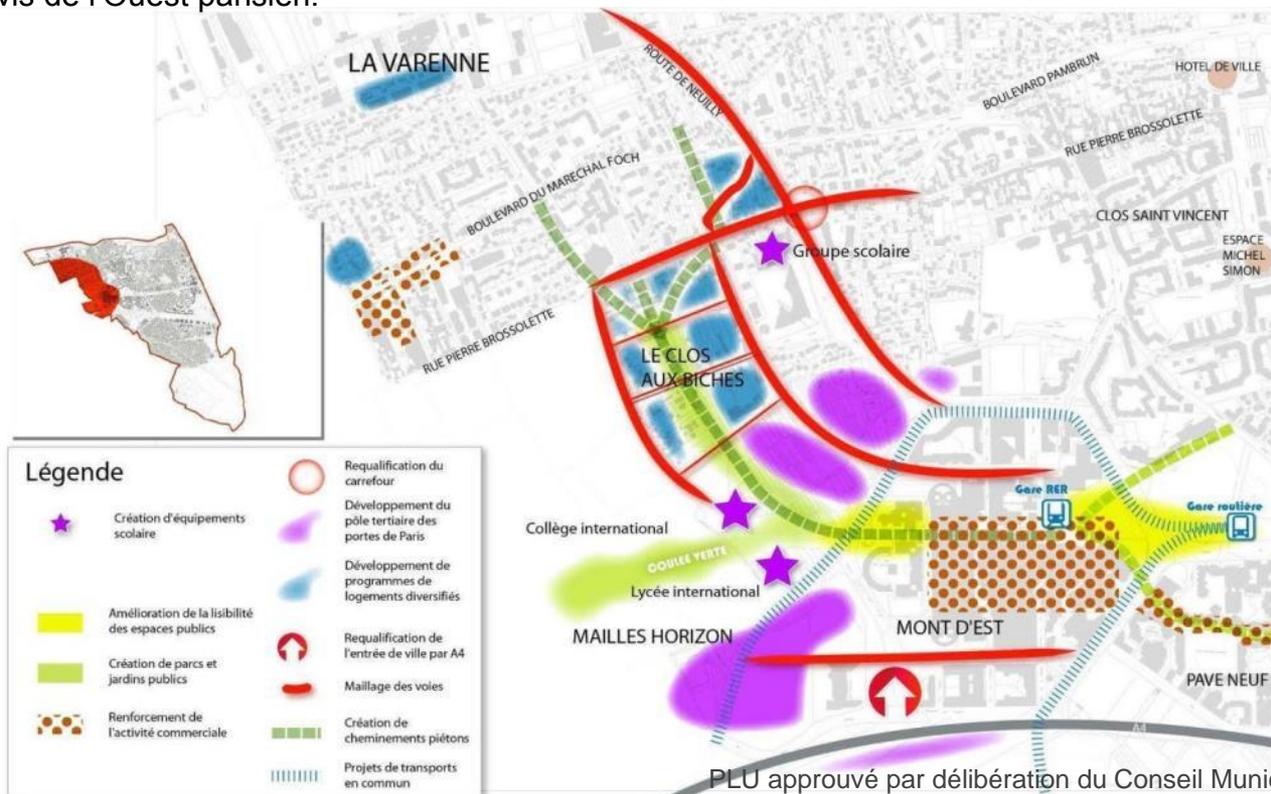




### Extraits du PLU portant sur les orientations particulières d'aménagement des quartiers Ouest :

Développer un projet d'éco quartier où se croisent les problématiques sociales, fonctionnelles, économiques et environnementales.

Les secteurs du Clos aux Biches et des Mailles Horizons représentent un **territoire stratégique au regard des enjeux de renouvellement urbain, de création de logements** et de rééquilibrage de l'implantation de bureaux en Ile-de-France, vis-à-vis de l'Ouest parisien.



### **Extraits du PLU portant sur les orientations particulières d'aménagement des quartiers Ouest :**

#### **Le renforcement du maillage assurant la desserte et les échanges du territoire :**

- inscrire la desserte routière du site du Clos aux Biches dans le maillage existant et futur des quartiers Ouest : route de Neuilly, rond point route de Neuilly – rue Pierre Brossolette ...
- mailler les réseaux de liaisons douces du Clos aux Biches et des Mailles Horizons, en direction du pôle multimodal ;
- relier le nouveau quartier à son environnement et notamment aux bords de Marne ;
- aménager un jardin public linéaire Nord–Sud contribuant à créer une armature verte reliant les bords de Marne, le Clos aux Biches aux Mailles Horizon et au site du lycée et collège internationaux.
- améliorer l'offre en équipements et en services à l'entreprise ;
- améliorer la qualité des espaces publics pour renforcer l'image de marque du quartier, la lisibilité des accès pour les visiteurs et pour les livraisons.

#### **La réalisation de logements bénéficiant d'une offre remarquable en termes de desserte tous modes confondus, d'emploi et d'équipements :**

- construire un programme de logements diversifiés dont 30 % de logements sociaux, 40 % en accession à taux 0 % et 30 % en accession libre ;
- favoriser l'émergence de petits programmes de logements dans le tissu urbain existant dans le secteur de la Varenne ;
- développer des commerces ;
- réaliser des équipements publics (un équipement petite enfance, un groupe scolaire, un équipement sportif) répondant aux besoins nouveaux.

### Entre Marne et coteau :

#### **quatre structures végétales distinctes liées à la topographie**

- En fond de vallée, de grands ensembles paysagers :  
les ripisylves de la Marne, du canal, la promenade des berges et le parc départemental de la Haute Île
- Sur la terrasse en bord de Marne :  
une ponctuation verte qui s'étire jusqu'à la rivière
- Au pied du coteau :  
des cœurs d'îlot jardinés
- Entre plateau et coteau :  
des continuités paysagères reconstituées (parc, grand balcon, coulée verte de Bry sur Marne, axe Est / Ouest)

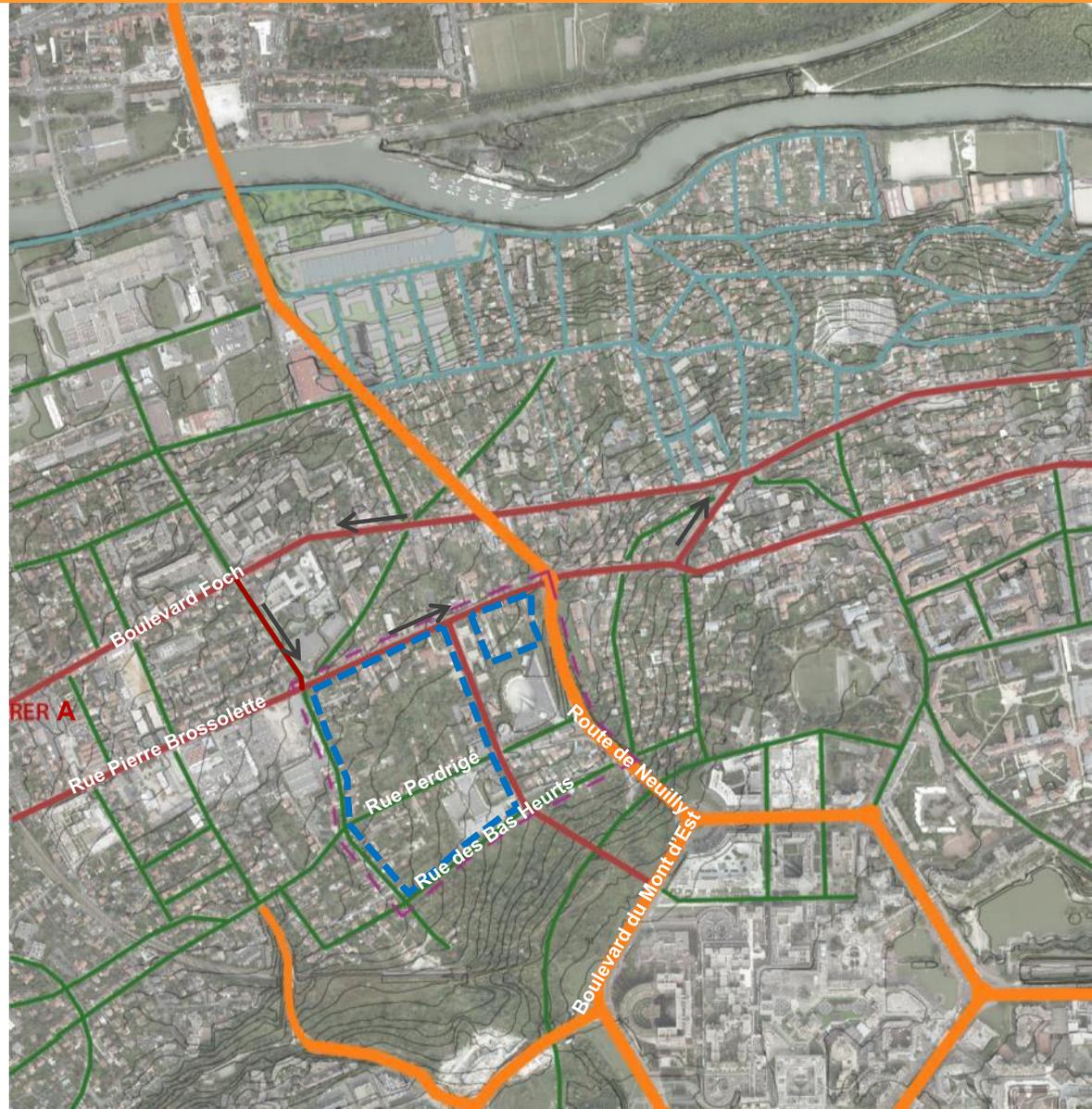
**Du Mont d'Est aux berges de Marne, un fort potentiel de continuités vertes dont le Clos aux Biches constitue une articulation majeure**



### Un maillage viaire fortement hiérarchisé

-  Les voies primaires
-  Les voies urbaines
-  Les rues du coteau
-  L'emprise du projet

### Un projet qui côtoie et articule les trois niveaux de voies



# Aménagement Clos aux Biches

## Diagnostic : Le site – Le paysage des rues

17 juin 2014



Une voie du réseau primaire, la route de Neuilly



Une voie urbaine, la rue Pierre Brossolette



Une rue du coteau structurante, la rue des Aulnettes



Une rue du coteau, la rue André Malraux et au fond la rue Daniel Perdrigé



# Aménagement Clos aux Biches

## Le site – le site aujourd’hui

17 juin 2014



La rue Pierre Brossolette



La rue Aulnettes | Un parcellaire en lanières souligné par la végétation



Le patrimoine végétal diversifié depuis la rue des Bas Heurts

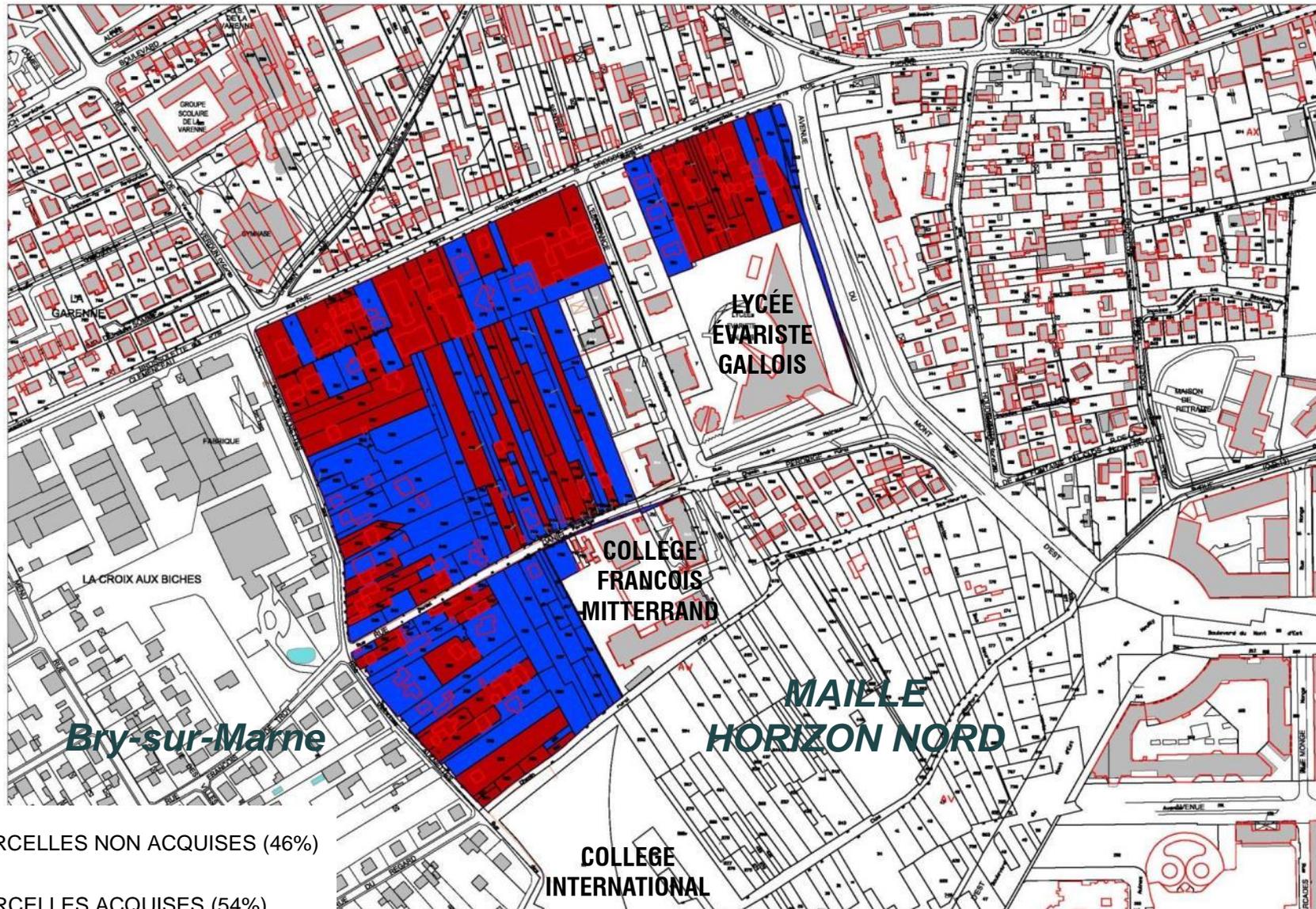


La rue Daniel Perdrigé | Une rue des jardins

# Aménagement Clos aux Biches

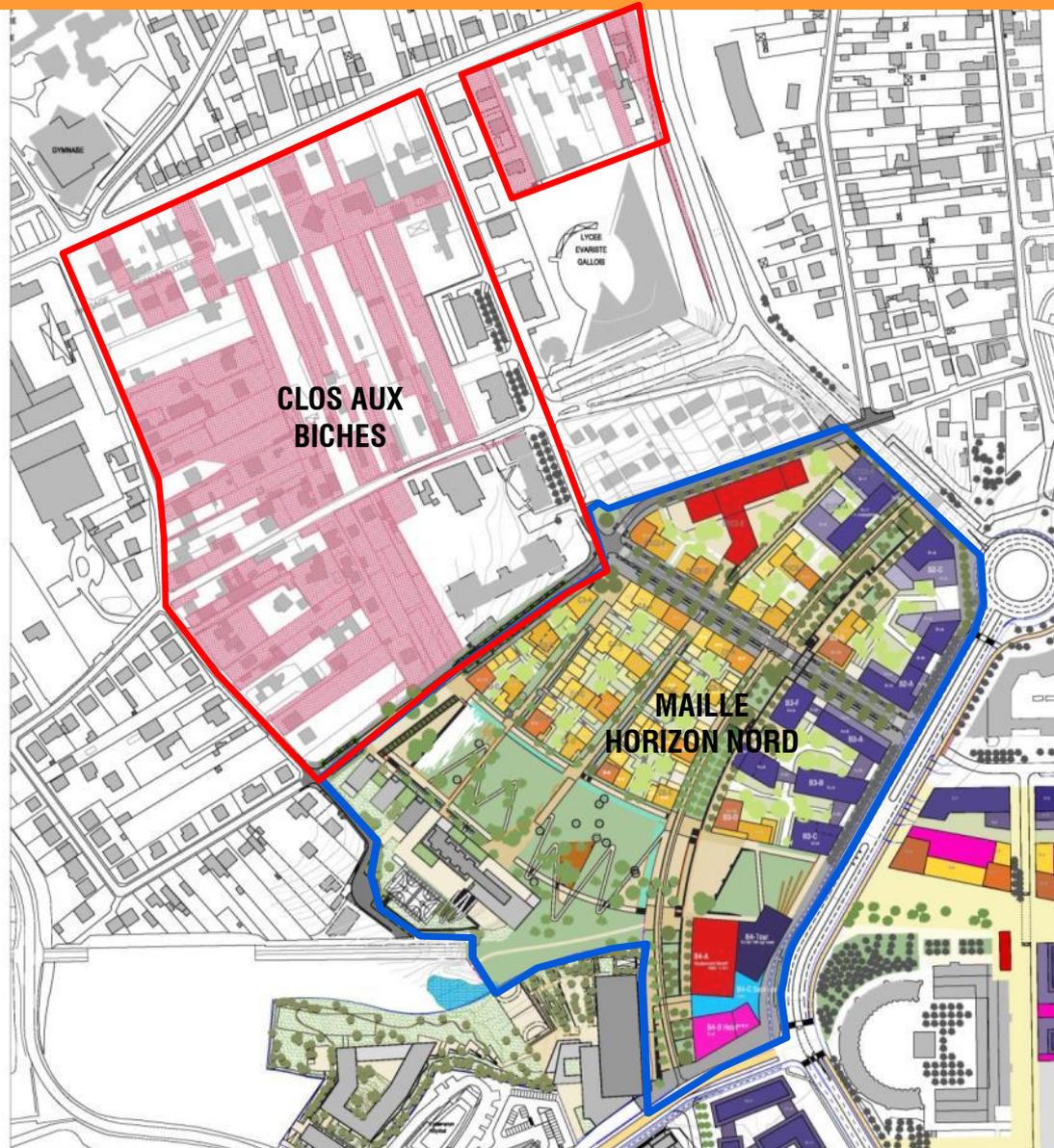
## Diagnostic - Le foncier, situation actuelle

17 juin 2014



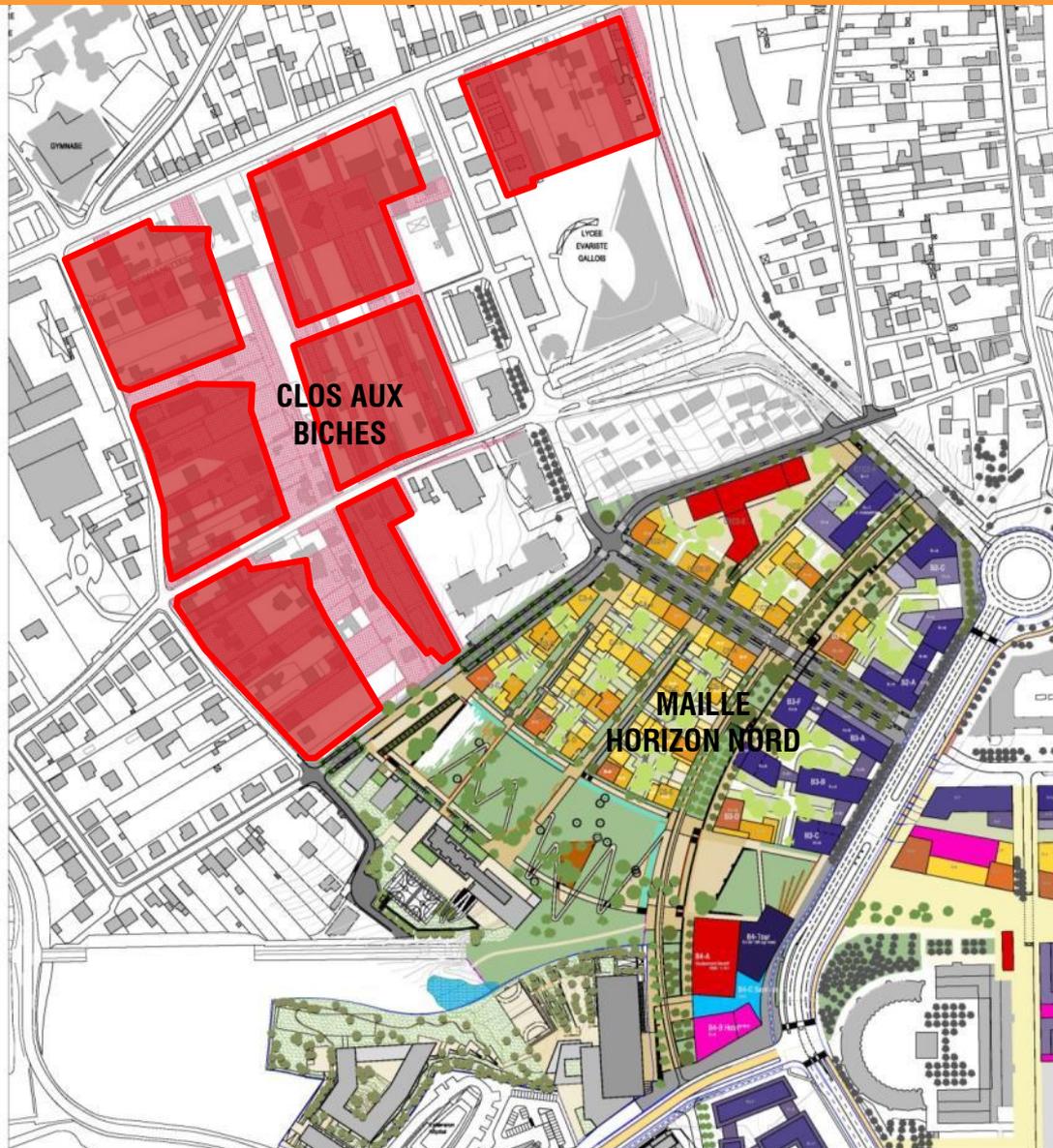
# Aménagement Clos aux Biches

Projets: en cours/Maille Horizon Nord et en étude/Clos aux Biches



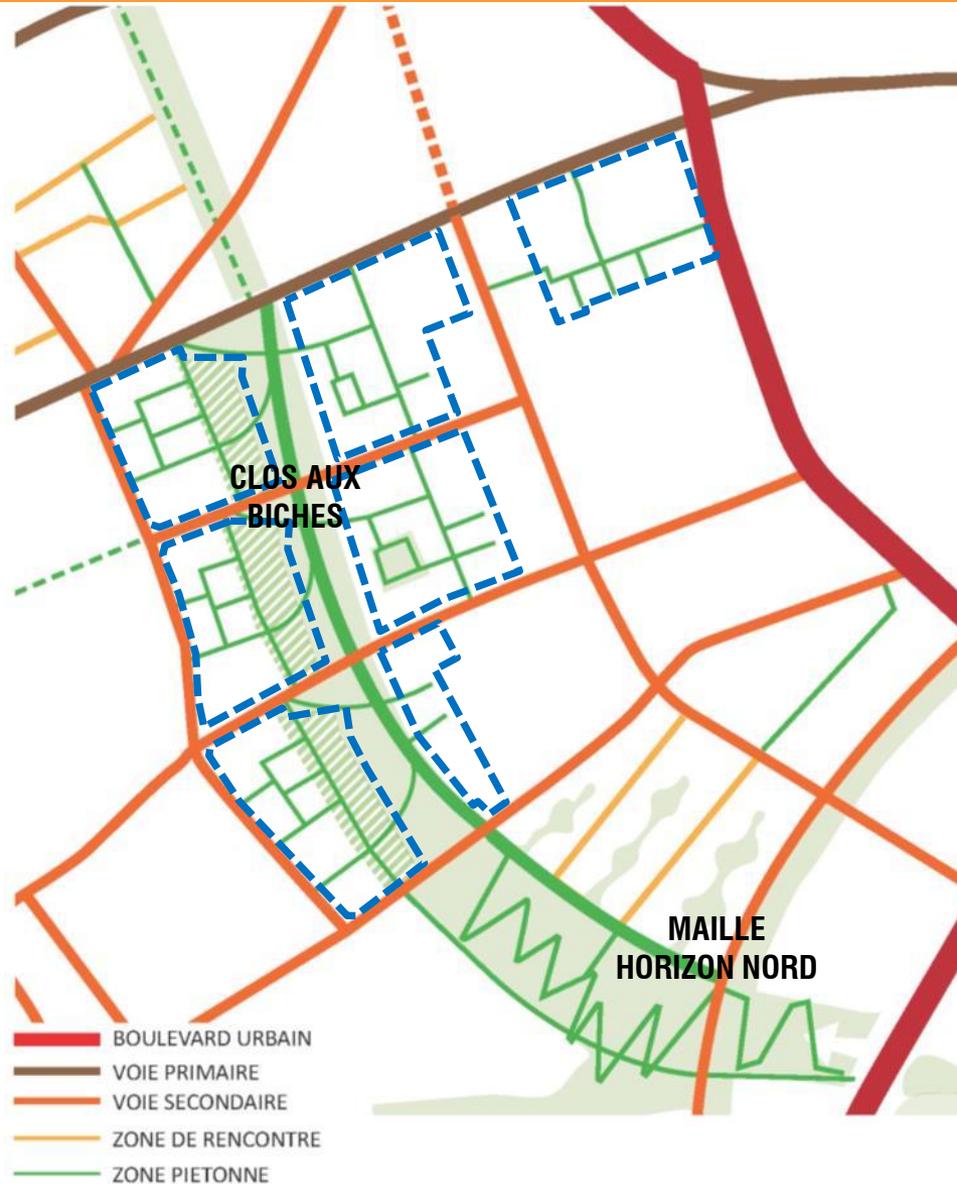
### Points clés:

- Un découpage en 7 ilots
- Un maillage des espaces publics renforcé
- Un lien fort avec Maille Horizon Nord



### Hiérarchie des espaces publics :

### Le réseau viaire et les mobilités douces

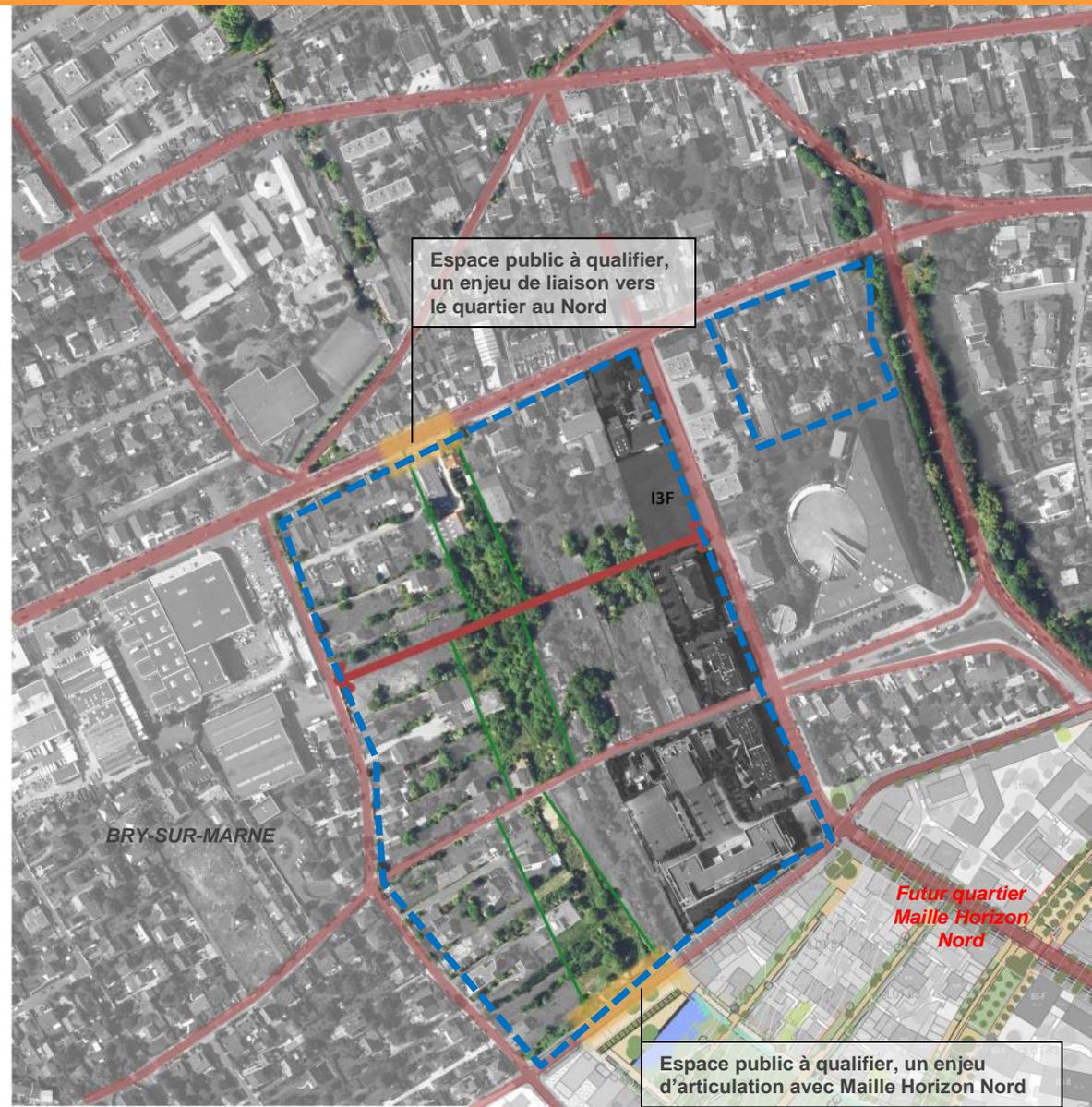


--- L'emprise du projet

### Un cœur vert préexistant :

#### la promenade des jardins

- Le patrimoine végétal existant :  
une opportunité à saisir pour le projet
- Une continuité verte :  
la promenade des jardins des Bas-Heurts à Brossolette
- Un patrimoine arboré de qualité à préserver :  
démolition et abattage des arbres à gérer au fil des opérations
- Une disposition (limite, ligne, masse, ponctuation) qui révèle la trame et l'échelle du parcellaire
- Un dispositif en « écailles » qui s'adapte à l'existant





# Aménagement Clos aux Biches

## Les premiers principes d'espaces publics

17 juin 2014

### Références : la promenade des jardins , un paysage habité



Clos festifs

Pelouse de repos



Bosquets de jeux



Rive habitée

### Références : la promenade des jardins , un paysage jardiné



Mail et verger



Jardins familiaux



Jardins du rû



Gestion des eaux pluviales

Le Conseil Municipal du 14 avril 2014 a défini les objectifs et les modalités de la concertation relative à l'opération d'aménagement du secteur Clos aux biches, associant les habitants ou toutes personnes intéressées.

Les modalités de la concertation préalable sont définies comme suit :

- une réunion publique de lancement de la concertation permettant la présentation aux habitants des objectifs principaux de ce projet, le périmètre de réflexion, le périmètre de projet et le dispositif de concertation ;
- l'organisation de réunions thématiques sur les thèmes suivants :
  - le logement et les formes urbaines,
  - l'espace public et les équipements publics,
  - la circulation, les déplacements doux, le stationnement,
  - la qualité de la vie et le développement durable.
- l'organisation d'une réunion publique présentant la synthèse des réflexions issues des réunions thématiques ;
- la réalisation d'une exposition d'une durée minimale d'un mois ;
- la publication d'articles dans le journal Noisy-Magazine et la diffusion de documents d'information.

### **Les réunions thématiques :**

- 2 juillet : L'espace public et les équipements publics. La qualité de vie et le développement durable.
- 8 juillet : Logement et formes urbaines. Les commerces, activités, services dans le futur quartier
- 11 septembre : La circulation, les déplacements doux, le stationnement.
- 25 septembre: Rencontre avec les riverains

### **Les règles pour l'inscription aux réunions :**

- Inscriptions ouvertes à toutes personnes intéressées
- 20 personnes maximum par réunion thématique
- Une même personne ne peut s'inscrire qu'à 2 réunions maximum